



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Concours externe  
Académie de Normandie**

**Adjoint administratif principal de 2ème classe  
Session 2025**

**Rapport présenté par  
Monsieur Philippe Collin, président du jury  
Monsieur Pascal Radigue, vice-président du jury.**

## Composition du jury

**Président :** Monsieur COLLIN Philippe, proviseur du lycée Jean-François Millet, Cherbourg (50) ;

**Vice-président :** Monsieur RADIGUE Pascal – Attaché Principal d'Administration de l'Etat – Cité scolaire Marcel Gambier – Lisieux (14).

### Membres du jury :

Monsieur ARCILLON Romain - Secrétaire Administratif de Classe Normale – Collège Maeterlinck - Gruchet Saint Siméon (76)

Monsieur AUVRAY Sylvain - Greffier principal des services judiciaires – Tribunal judiciaire de Dieppe (76)

Madame BRAULT Elodie - Secrétaire Administrative de Classe Exceptionnelle – DSDEN de l'Orne – Alençon (61)

Madame LEPAS Marie-Line - Secrétaire Administrative de Classe Supérieure – Lycée Dumont D'Urville-Laplace – Caen (14)

Madame LORET Bérénice - Secrétaire Administrative de Classe Supérieure – Collège Guy de Maupassant - St Martin de Fontenay (14)

Madame MAZUR-CATTENEO Violaine - Technicienne en gestion administrative BAP J – Université de Normandie – Caen (14)

Madame MOREL Tiffany - Greffière placée – Cour d'appel – Caen (14)

Monsieur NIVET Hugues – Personnel de direction – Collège Guillemot – Mondeville (14)

Madame RAYON Véronique - Greffière – Cour d'appel – Caen (14)

Madame VOISIN Eva - Secrétaire Administrative de Classe Supérieure – Rectorat de Normandie – Caen (14)

### Préambule :

Le présent rapport a pour objet, au-delà du bilan quantitatif du concours, de faire part des observations et des enseignements qu'en ont retiré les membres du jury, afin de répondre aux interrogations des candidats passés ou futurs, et de leur donner des pistes de travail et de réflexion pour les aider dans la préparation des épreuves.

Au nom du jury, la présidence du jury tient à remercier les équipes de la Division des Examens et Concours du Rectorat de Normandie pour la qualité de l'organisation et de l'accueil mis en place, pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur constante gentillesse. La présidence remercie aussi tous les membres du jury pour le sérieux, la disponibilité et la bienveillance dont ils ont fait preuve et pour l'excellent climat qui a régné tout au long de la session.

Le concours d'adjoint administratif principal de 2ème classe externe 2025 était organisé par la DEC du Rectorat de l'Académie de Normandie pour assurer son recrutement en propre, mais ce concours interministériel a permis également l'admission de candidats à destination du Ministère de la Justice.

Les conseils contenus dans ce rapport, en fonction des différentes épreuves, doivent permettre de faciliter l'appréhension par les futurs candidats des attentes des membres du jury.

### **Conditions d'accès :**

Pour l'inscription au concours externe d'adjoint administratif, aucune limite d'âge n'est opposable aux candidats (ordonnance n° 2005-901 du 02 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique).

Les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, à savoir :

- Soit posséder la nationalité française, soit posséder la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France et satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique (décret n° 2003-20 du 06 janvier 2003),
- Jouir de leurs droits civiques,
- Ne pas avoir au bulletin n°2 de leur casier judiciaire des mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- Remplir les conditions d'aptitude physiques exigées pour l'exercice des fonctions.

Aucun diplôme n'est exigé des candidats.

## **Les épreuves :**

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le vendredi 11 avril 2025

### ***Nature de l'épreuve d'admissibilité***

Epreuve 1 : durée 1h30 ; coefficient 3

Epreuve écrite, elle consiste, à partir d'un texte d'ordre général d'une page maximum ou de 300 à 350 mots à en retranscrire et en ordonner les idées principales puis de répondre à quelques questions afin de vérifier les capacités de compréhension du candidat.

Pour cette épreuve, le sujet proposé regroupait un extrait d'un rapport parlementaire « L'IA et l'avenir du service public » (2024-2025). L'objet du texte (26 lignes) portait sur « Les perspectives pleines de promesses de l'intelligence artificielle (IA) pour l'apprentissage inclusif.

Les candidats devaient, dans un premier temps, proposer un résumé de texte d'environ 70 mots. Il était attendu que les candidats en ressortent les idées principales sans pour autant paraphraser le texte d'origine : rôle clé dans l'école inclusive, outils spécifiques, support des déficiences visuelles et auditives, détection précoce des troubles d'apprentissage. Les candidats ayant fait l'effort de se détacher du texte original, de synthétiser de façon claire et concise et de reformuler les idées ont été valorisés.

On note des textes parfois mal compris, avec des restitutions peu structurées, voire hors sujet. Des erreurs sur le nombre de mots demandés ont également été constatées, malgré des consignes claires.

Sur le fond, les questions de compréhension n'ont pas posé pas de difficultés particulières, une lecture attentive du texte permettait aux candidats d'y répondre. Les questions ne faisaient pas appel à des connaissances personnelles précises.

Les meilleures copies se sont distinguées par une maîtrise des règles de base de l'orthographe, de la syntaxe, un niveau correct en grammaire et une méthode du résumé acquise, des réponses claires, structurées, organisées et argumentées. L'absence de ces éléments aboutit à des réponses de qualité médiocre et pénalise le candidat qui ne parvient pas à se faire bien comprendre du correcteur.

D'une façon générale, il est conseillé de lire attentivement le texte plusieurs fois, afin de bien s'imprégner de ses enjeux, ainsi que les questions dans un souci de bonne compréhension de celles-ci, de privilégier les réponses courtes et simples. La richesse du vocabulaire employé, les efforts de langage, la fluidité des réponses, pourvu qu'elles soient justes, sont valorisés dans ce genre d'exercice. Les meilleures copies sont celles dont les réponses sont structurées, argumentées, illustrées, et concises.

Des points qui pourraient ainsi être facilement acquis sont perdus et pénalisent fortement les candidats sur la note générale. Il est essentiel de consacrer un temps suffisant à la relecture de sa copie, au soin apporté à la rédaction et à la ponctuation.

Epreuve 2 : durée 1h30 ; coefficient 3

Contenu : une épreuve écrite consistant en de courts exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en français (vocabulaire, orthographe, grammaire) et mathématiques.

*Les programmes de français et de mathématiques sont précisés dans la réglementation du concours.*

Type d'exercices proposés en français : recherche de synonymes et d'antonymes, repérage de fautes d'orthographe, travail de ponctuation, travail sur les accords, transposition du discours indirect au discours direct.

Ces exercices sont globalement mieux maîtrisés par certains que les mathématiques, mais on observe toutefois des écarts marqués entre les candidats.

En mathématiques : exercices sur les calculs de pourcentages, de volumes, temps, coûts, périmètres, aires (formules).

Il est conseillé aux candidats de bien lire les consignes, de rédiger leurs réponses, y compris en mathématiques : présenter les détails des calculs, annoncer les résultats, expliciter les raisonnements, ne pas donner de résultats bruts non explicités. La partie rédaction est souvent négligée voire totalement inexistante.

De nombreuses copies contenaient des erreurs sur des calculs simples (ex. : calculs de surface en  $m^2$ , opérations de base), suggérant un manque de pratique ou de rigueur dans l'approche.

En français, on constate parfois une méconnaissance des règles élémentaires de grammaire, de conjugaison, de ponctuation et d'orthographe chez quelques candidats. Ceux-ci n'ont pu obtenir une note supérieure à 10. Il y a eu des confusions entre les antonymes et les synonymes, une méconnaissance des classes grammaticales et des préfixes, de mauvaises transpositions entre le discours direct et le discours indirect, des erreurs sur la concordance des temps en conjugaison.

Les copies peuvent comporter de nombreuses fautes d'orthographe et ne sont parfois pas soignées. Les candidats perdent ainsi de précieux points, points facilement acquis par un simple effort de propreté, de clarté, de soin dans l'écriture, de lisibilité et de présentation globale de la copie.

En mathématiques, un certain nombre de candidats n'ont pas traité toutes les questions, voire ont laissé des exercices entiers de côté, écueil dû à une mauvaise gestion du temps et/ou à des difficultés à répondre aux commandes.

Les formules de calcul de périmètre, d'aire, de volumes ne sont pas toujours maîtrisées (confusions). Les unités sont oubliées dans les réponses. Les notions de coûts, de pourcentage et de conversions doivent être revues pour répondre aux différents exercices de cette épreuve.

Certains candidats renoncent à traiter certains exercices bien que, même avec une réponse finale erronée, le raisonnement et l'explication de la démarche étaient valorisés. L'oubli de la calculatrice, indispensable, a pénalisé les candidats sur cette épreuve. Le sujet autorisant son utilisation, cette information avait été mentionnée sur la convocation aux épreuves.

Les meilleures copies sont celles où les formules et calculs sont corrects, les réponses justifiées, rédigées de façon claire, détaillées avec méthode et concision, où le correcteur peut vérifier le raisonnement lorsque des questions s'enchaînent.

Résultats :

	Inscrits	Présents	Admissibles	Résultats des admissibles		
				Moy EP 1	Moy EP 2	Moy EP1+EP2
Concours 2025	444	256	120	16,15/20	15,87/20	16.01/20

Les résultats conduisant aux épreuves d'admission sont élevés. Ils montrent que sans une préparation sérieuse, l'accès à l'admission est très difficile.

---

L'épreuve d'admission s'est déroulée du 2 au 4 juin 2025 : durée 30 minutes ; coefficient 4.

### ***Nature de l'épreuve d'admission***

L'épreuve d'admission consiste, en présence des membres du jury ou d'examineurs, à mettre le candidat en situation professionnelle et est destinée à vérifier son aptitude à accueillir le public, à classer les documents, à présenter les éléments d'un dossier, à recevoir et à restituer des communications téléphoniques, à la gestion d'emplois du temps et à l'utilisation d'un micro-ordinateur de bureau.

Le candidat peut être évalué sur sa connaissance des logiciels courants de bureautique, à savoir un tableur, un traitement de texte. Cette épreuve peut en outre être destinée à vérifier l'aptitude du candidat à rassembler, traiter et mettre à disposition des informations de base, statistiques notamment, et utiles, en particulier, aux études et aux évaluations.

### ***Observations du jury concernant l'épreuve d'admission***

L'épreuve de 30 minutes s'est déroulée en deux temps :

- activité 1 : un ou deux exercices pratiques visant à tester les connaissances du candidat sur l'utilisation des logiciels courants de bureautique (traitement de texte ou tableur) ;
- activité 2 : une mise en situation professionnelle avec l'intervention d'un membre du jury dans le rôle d'un parent d'élève ou d'un agent. Cette mise en situation intervient au cours de l'activité 1.

Les membres du jury ont pu constater que nombre de candidats ne prenaient pas suffisamment connaissance des documents, mis à leur disposition sur l'ordinateur, utiles à l'ensemble des activités. Certains candidats font preuve d'une trop grande précipitation. Les trente minutes doivent être prises en intégralité.

L'activité 1 requérait de l'organisation et de la méthode. Plusieurs types d'exercice étaient demandés mobilisant des compétences de bases de l'utilisation d'un traitement de texte ou d'un tableur. Pour cette partie, les candidats ont mené diversement à bien l'exercice, certains montrant une grande aisance, alors que d'autres montraient des faiblesses dues à une préparation insuffisante. Il est demandé de ne pas négliger de s'entraîner sur les tableurs, moins maîtrisés globalement que le traitement de textes. En revanche, le classement de documents s'est révélé peu satisfaisant.

Révélaient une maîtrise inégale des outils bureautiques, les épreuves orales ont mis en évidence des lacunes importantes dans les compétences numériques. Certains candidats ne maîtrisent que **Word** ou **Excel**, parfois aucun des deux, y compris pour des sujets semblant a priori plus simples techniquement. Dans un contexte professionnel, cette insuffisance peut constituer un réel frein à l'intégration rapide dans un service.

Le jury a pu remarquer que les candidats étaient plutôt à l'aise à l'oral dans l'activité 2, même si toutes les réponses attendues n'étaient pas formulées. Il est à noter que peu de candidats prenaient des notes au moment de l'activité, notamment lorsqu'il s'agissait de demander les coordonnées du parent ou de l'agent qui s'était présenté afin de lui transmettre un courrier par exemple. Les meilleurs candidats sont ceux qui ont mis tout en œuvre pour tenter de répondre à la commande.

Plusieurs candidats ont été mis en difficulté par le **stress**, notamment lors des exercices bureautiques, affectant leur concentration et leur efficacité. En revanche, nombre d'entre eux ont su se rattraper lors des  **mises en situation**, en adoptant une posture professionnelle appropriée et des réponses pertinentes, conformes aux attendus du concours. Ces candidats ont été reçus.

Bien que la majorité des candidats aient adopté une attitude correcte, quelques cas isolés de **désinvolture** ou de **manque de sérieux** ont été relevés. Ces comportements sont préoccupants au regard des exigences liées aux fonctions visées. La motivation des candidats doit être questionnée.

Certains candidats ont eu des difficultés à se positionner correctement dans les scénarios proposés, se plaçant comme de simples **agents d'accueil** ou tiers extérieurs, alors qu'il leur était demandé d'agir en tant que membres impliqués d'un service. Cette mauvaise lecture du rôle nuit à la pertinence de leurs réponses. Ces candidats n'ont pu être retenus.

À l'inverse, plusieurs candidats ont su se distinguer par une grande **aisance**, tant à l'écrit qu'à l'oral. Ils ont démontré une bonne maîtrise des outils, une posture adaptée, une communication claire, et une capacité à répondre efficacement aux mises en situation. Leur performance témoigne d'une préparation sérieuse et ciblée.

En conclusion :

Les bons candidats sont ceux qui ont lu attentivement le sujet proposé, ont su démontrer une bonne connaissance des outils bureautiques et ont été en capacité de gérer correctement leur stress et le temps imparti.

Ce bilan révèle des écarts importants en termes de préparation, de connaissances techniques et de posture professionnelle. Il souligne la nécessité :

- d'un **meilleur accompagnement en amont**, notamment sur la nature des épreuves, les attendus et les coefficients ;
- d'un **renforcement des compétences de base** en bureautique, expression écrite, logique et calculs simples ;
- d'un **travail sur la posture et la gestion du stress**, éléments déterminants pour la réussite, particulièrement lors des épreuves orales.

Des actions complémentaires de formation, d'entraînement et de clarification des attentes seraient bénéfiques pour homogénéiser le niveau de préparation et sécuriser les parcours des candidats.

Les membres du jury ont aussi particulièrement valorisé les candidats qui ont su se mettre en situation professionnelle lors des simulations d'appels téléphoniques, tant en termes de positionnement adéquat, d'aisance à l'oral, que de réactivité, d'écoute de la demande et des réponses apportées.

Bilan de l'admission

	Admissibles	Présents	Admis	Liste Complémentaire	Résultats des admis		
					Moy EP1+EP2	Moy Admission	Moy finale
Concours 2025	120	115	36	30	16.54/20	16.97/20	16.75/20

Les candidats sont invités à être ponctuels et à respecter les indications présentes sur la convocation.

Les futurs candidats pourront s'appuyer sur les conseils prodigués dans ce rapport, pour bien se préparer aux épreuves afin de maximiser leurs chances de réussite.